ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 5 MARS 1967 — Département de la Mayenne — 1re Circonscription (Laval)



Jean PRIMET

Jean PRIMET

Instituteur Public

Ancien Sénateur - Militant syndicaliste - Membre du Comité départemental de Libération de la Mayenne - Ancien Officier des Forces Françaises de l'Intérieur - Rosette de la Résistance - Légion d'Honneur - Croix de Guerre - Membre du Bureau Fédéral du Parti Communiste Français.

CANDIDAT DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS
POUR L'UNION DES FORCES DE GAUCHE ET DE DÉMOCRATIE

ELECTRICES, ELECTEURS,

Voilà trente ans que je milite parmi vous à la fois sur le plan politique et sur le plan syndical. Guidé par la volonté de faire triompher l'idéal de liberté, de justice et de paix qui m'anime, j'ai choisi, aux heures sombres de l'occupation, le Parti Communiste Français, le parti des 75 000 fusillés.

Je vis chaque jour parmi vous et connais bien vos difficultés et vos soucis qui sont aussi les miens. Vous désirez comme moi que le progrès ne serve plus seulement à enrichir les riches et à broyer les petits, que le prodigieux développement des techniques soit mis au service de la libération de l'homme et de la paix.

Militant syndicaliste depuis près de quarante ans, secrétaire-adjoint de l'Union départementale des syndicats C. G. T. Drôme-Ardèche en 1936, membre de la commission administrative du Syndicat C. G. T. des Instituteurs de la Mayenne, avant et après la deuxième guerre mondiale, secrétaire-adjoint de l'U. D. des Syndicats C. G. T. de la Mayenne en 1945-1946, j'ai eu la satisfaction de prendre part aux luttes de la classe ouvrière aux moments où elle a arraché au patronaat les conventions collectives, les congés payés, la semaine de quarante heures, les nationalisations et les libertés syndicales.

Sous l'occupation, officier des Forces Françaises de l'Intérieur, j'ai apporté ma contribution, en Mayenne, au combat clandestin pour la libération de la patrie, ce qui me valut d'être condamné à mort par les nazis.

Comme membre du Comité départemental de libération de la Mayenne, j'ai apporté ma modeste part à l'œuvre de redressement économique et politique du département appauvri par l'occupation.

Elu parlementaire en 1946, j'ai renoncé à mon mandat en 1958. Durant ces douze années, au sein des Commissions des Finances et de l'Agriculture du Sénat, je me suis attaché à la défense des travailleurs des villes et des champs contre les privilèges des sociétés capitalistes.

Depuis 1958, dans le cadre de nombreuses organisations démocratiques, j'ai continué à œuvrer, dans la mesure de mes moyens, à l'amélioration des conditions de vie du monde du travail, à la mise hors d'état de nuire des fauteurs de désordre et de guerre de l'OAS, au rapprochement entre tous les peuples, à la lutte pour la paix et contre la faim dans le monde.

Ma fidélité au Parti Communiste Français, Parti de la classe ouvrière, de la paysannerie laborieuse et de toutes les victimes du pouvoir gaulliste des monopoles, est ma joie et ma fierté.

Le programme électoral que je vous présente, au verso de cette circulaire ouvre les portes d'un avenir meilleur dans la liberté, la justice et la paix.

Un accord entre la F.G.D.S. et la Fédération de la Mayenne du P.C.F. stipule qu'en aucun cas leurs candidats ne se désisteront en faveur d'autres candidats que ceux de la F.G.D.S., du P.C.F. (ou éventuellement du P.S.U.).



Daniel HALLIER
Cultivateur exploitant
Président de Syndicat
Militant mutualiste
Conseiller Municipal de Châlons-du-Maine - Membre du Comité Fédéral du P. C. F.

PROGRAMME

La circonscription de Laval, avec les villes de Montsûrs, Villaines-la-Juhel, Evron et surtout Laval est la plus industrialisée du département. L'industrialisation ne s'y est pas effectuée dans l'intérêt de la population, mais bien au profit des sociétés capitalistes. Cette industrialisation, qui connaît actuellement la stagnation, n'a pas pu endiguer la dépopulation de la Mayenne. Les cantons de Bais, Argentré, Montsûrs et même Villaines-la-Juhel continuent à se dépeupler au même titre que ceux du Nord et du Sud du département.

Alors que les sociétés capitalistes, installées en Mayenne, bénéficient d'avantages scandaleux en matière d'implantation et de terrain, de dégrèvements fiscaux, de fournitures d'eau et de force motrice, les travailleurs connaissent une situation économique et sociale déplorable : les salaires restent parmi les plus bas, ils sont en moyenne de 35 % inférieurs à ceux des mêmes catégories de la région parisienne. La main d'œuvre féminine et jeune est encore plus durement exploitée car elle subit des abattements de salaires qui vont jusqu'à 50 %. Les prix des loyers sont excessifs et les impôts, en particulier la cote mobilière dans les centres comme Laval. Le bas niveau du pouvoir d'achat des travailleurs a des conséquences désastreuses également pour les paysans, artisans et petits commerçants.

Pour améliorer les conditions de vie des salariés et retraités de tous ordres, il faut :

— Supprimer totalement les abattements de zone.

— Revaloriser l'ensemble des salaires et traitements.

— Appliquer aux femmes et aux jeunes le principe « à travail égal, salaire égal ».

— Réformer de façon démocratique la fiscalité sur le plan local et sur le plan national en faisant payer les trusts de l'industrie et de l'alimentation.

— Construire des logements sociaux à loyer accessible aux travailleurs.

— Construire des crèches et des écoles maternelles dans les centres pour les enfants des femmes qui travaillent.

— Développer la promotion sociale et la formation professionnelle et technique.

— Revaloriser la retraite des vieux travailleurs, les pensions et retraites.

— Donner satisfaction aux revendications des anciens combattants et victimes de la guerre.

— Défendre sur le plan fiscal les artisans et petits commerçants victimes des privilèges accordés aux industries et aux grands magasins.

■ **Pour assurer le développement industriel et l'expansion économique de la France,** il faut mettre les féodalités économiques et financières dans l'impossibilité d'accaparer les richesses en nationalisant les monopoles de fait.

■ **Pour développer une agriculture moderne et assurer la défense des exploitations familiales agricoles,** il faut relever le pouvoir d'achat de la population et développer les échanges commerciaux avec tous les pays sans discrimination.

■ **Pour ouvrir à la jeunesse des perspectives d'avenir favorables,** il est indispensable de promouvoir une réforme démocratique de l'enseignement, de l'école à l'université, s'inspirant du plan Langevin-Wallon.

■ **La France doit préparer la substitution d'un système de sécurité collective aux blocs militaires** en poursuivant une politique de cœxistence pacifique par l'opposition à la dissémination des armes nucléaires, l'abandon de la force de frappe, l'interdiction de la fabrication et de l'emploi des armes nucléaires, le développement d'initiatives tendant au désarmement général, simultané et contrôlé et en premier lieu par sa participation à la conférence de Genève. La France doit dénoncer à l'O.N.U. l'agression américaine contre le Vietnam et reconnaître la République Démocratique du Vietnam.

■ **Sur le plan des institutions,** le Parti Communiste Français, pour en finir avec le régime de pouvoir personnel, demande l'abrogation de toutes les dispositions constitutionnelles sur lesquelles il repose.

— Une Assemblée Nationale élue au suffrage universel et à la représentation proportionnelle, chargée de faire les lois et de contrôler le gouvernement.

— Un gouvernement responsable devant l'Assemblée Nationale qui gouverne en appliquant le programme voulu par la majorité du peuple.

— Le respect de la souveraineté du peuple est la seule garantie de stabilité.

Pour en finir avec le pouvoir personnel et pour instaurer une démocratie véritable au service du peuple, votez pour les candidats du Parti Communiste Français.

VU : LES CANDIDATS.

IMP. MALLASSAGNE - MAYENNE